



Permis de conduire provisoir

Par **bass**, le **09/01/2009** à **13:42**

j'ai passer mon permis il y a plus de 2 mois , je roule toujours avec ma feuille provisoir , mon auto école ne veut pas me donner les papiers pour recevoir le permis définitif car je le paye en plusieurs fois.

elle veut attendre que j ai fini de la payé,a t'elle le droit ?

Par **Tisuisse**, le **09/01/2009** à **19:00**

Bonjour,

Un bonjour d'abord en arrivant, ne ferait de mal à personne, bien au contraire.

Ce que je ne comprends pas c'est que, en pincipe, avec une pièce d'identité et votre document provisoire, la préfecture pourrait vous délivrer directement votre permis sans passer par l'auto-école donc, vous allez vous-même à la préfecture. ATTENTION, votre document actuel n'est valable que 2 mois.